



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cas positifs Covid-19 - Point de situation n° 10

Saint-Pierre, le 1^{er} février 2021

Au cours du week-end ont pu être menées les deux campagnes de testing à J7, l'une au Coville concernant les cas-contacts, l'autre au Centre hospitalier François Dunan concernant la communauté hospitalière.

Les tests à J7 des cas-contacts ont été envoyés au Laboratoire d'Halifax. Leurs résultats sont attendus dans la journée.

Les tests à J7 des personnels hospitaliers sont pour leur part tous négatifs.

Aucun nouveau cas positif ou cas-contact n'a été enregistré durant le week-end.

Le nombre total de cas actifs de Covid-19 dans l'archipel reste de **8**.

Le nombre total de cas-contacts enregistrés depuis le vendredi 22 janvier dans l'archipel s'établit à 217.

Le préfet de l'archipel, à titre de précaution et après consultation des élus du territoire, a décidé de prolonger d'une semaine, jusqu'au dimanche 7 février 2021 inclus, la fermeture des restaurants, débits de boissons et espaces sportifs ou culturels couverts (salles de spectacle, bibliothèques, musées).

Les établissements scolaires restent ouverts avec application stricte du protocole sanitaire national, en particulier le port du masque dès l'âge de 6 ans (classe de CP) dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs des établissements.

Le préfet de l'archipel invite une nouvelle fois la population au respect des gestes barrières et au port du masque partout où il est obligatoire.

Un communiqué spécifique ultérieur précisera les nouvelles conditions réglementaires de voyage depuis et vers l'archipel qui trouveront à s'appliquer dès le vol commercial du samedi 6 février prochain.